

CAL40 GXRM10

Poste de relevage

Eaux claires ou légèrement chargées

Notice de pose et d'entretien



Lire attentivement cette notice avant l'installation.
A conserver à proximité de l'équipement pour son
fonctionnement et entretien.

1 - ÉQUIPEMENT

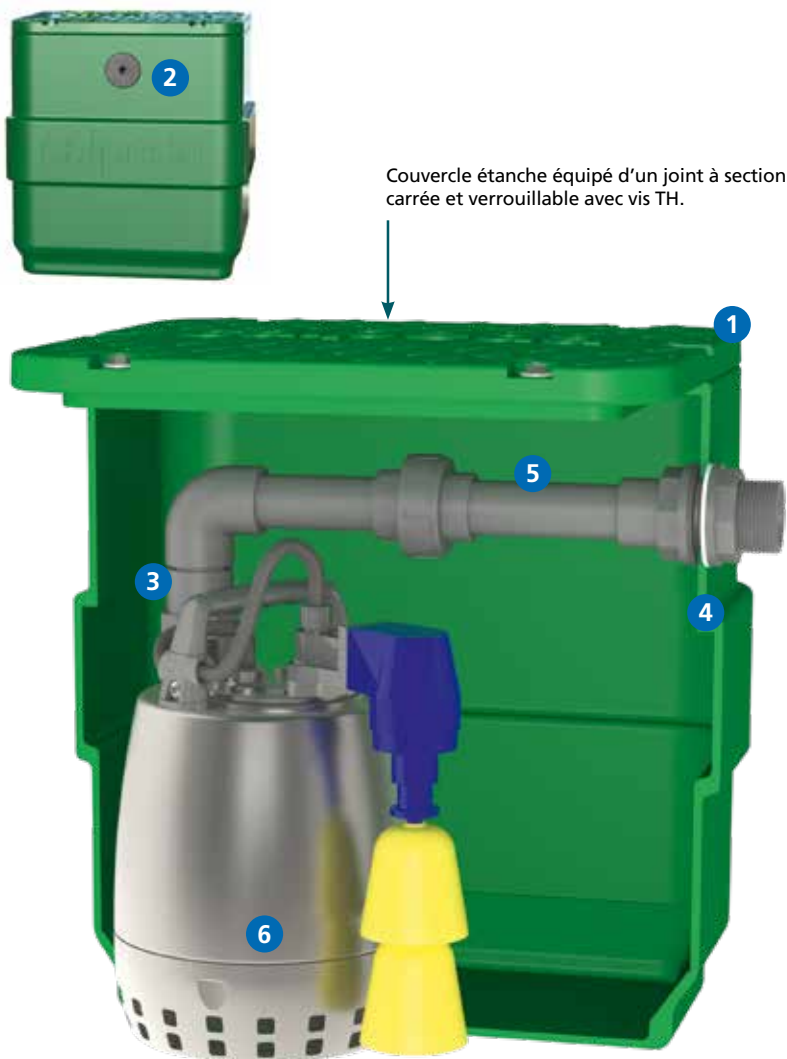


Fig.1

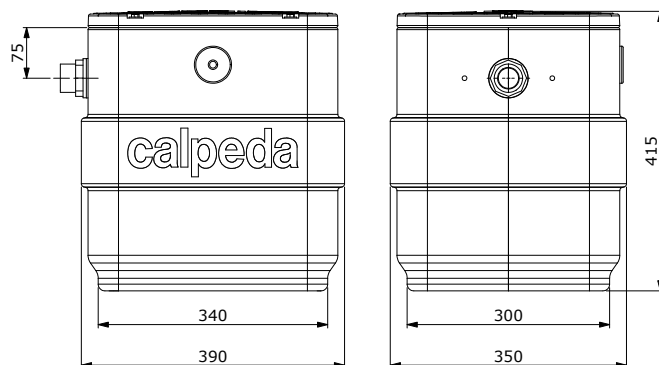
STANDARD

- 1 - 1 cuve enterrable en polyéthylène très résistant. Volume 40 litres.
- 2 - 1 joint passe câble pour prise moulée.
- 3 - 1 clapet spécial eaux usées intégré au refoulement de la pompe.
- 4 - 1 passage de paroi PVC Ø 32 x 1" 1/4 .
- 5 - 1 tuyauterie rigide intérieure en PVC Ø 32.
- 6 - 1 pompe de relevage en inox spéciale eaux légèrement chargées (passage 10 mm). Livrée avec flotteur magnétique marche/arrêt et 10 m de câble équipé d'une fiche moulée.

Livré séparément :

- 7 - 1 vanne d'arrêt (avec raccord union) en PVC Ø 32 pour la maintenance.
- 8 - 2 passe-parois pour évent et fil d'eau d'arrivée

ENCOMBREMENTS



Poids net de la cuve CS40 nue : 4.2 kg

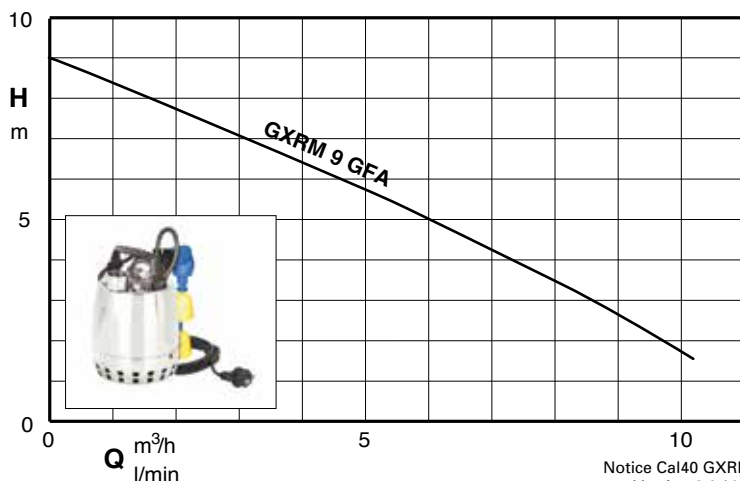
Poids net du poste équipé : 11 kg

Volume de bâchée du poste : 9 L



2 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POMPE

	GXRM9 GFA
Tension (V)	230
Puissance moteur (KW)	0.25
Intensité (A)	2.5
Vitesse de rotation (tr/min)	2900
Ø passage (mm)	10
Refoulement	G 1" 1/4
Câble HO5RNF	3G0.75 mm ²
Longueur câble (m)	20
Profondeur maxi d'utilisation (m)	5
Température maxi du liquide (°C)	+40
Poids net de la pompe (kg)	5.2



3 - INSTRUCTIONS DE POSE

Installation en sous-sol

- S'assurer que le sol soit bien plat puis installer le poste au sol ou dans un regard prévu à cet effet.
- Raccordement de l'arrivée de l'effluent : selon l'orientation et la hauteur de l'arrivée de l'effluent, percer la cuve dans la zone FEA prévue à cet effet avec une scie cloche Ø 44 mm. Monter 1 des passage de paroi Ø 32 mm **Rep. 8, Fig. 1**, puis raccorder le tuyau d'arrivée de l'effluent avec la colle PVC **Réf. COL** (non fournie).
- Raccorder la vanne de refoulement **Rep. 7, Fig. 1** sur le passe paroi **Rep. 4, Fig. 1** avec la colle PVC **Réf. COL** (non fournie). Raccorder ensuite un tuyau de refoulement Ø 32 mm la vanne de refoulement **Rep. 7, Fig. 1** avec la colle PVC **Réf. COL** (non fournie).
- Percer la cuve à la scie cloche Ø 44 mm), monter le deuxième passe paroi **Rep. 8, Fig. 1** et raccorder un tuyau pour la ventilation.
- Raccordements électriques (voir §4).

4 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- La mise en route de la pompe ne se fera qu'après la vérification des branchements électriques.
Se référer à la notice fournie avec la pompe.
Mise à la terre, protection différentielle, câbles enterrés dans fourreaux et profondeurs normalisés, grillage avertisseur... doivent être respectés.
- Dans le cas d'installation neuve et géographiquement isolée, l'ensemble doit recevoir l'agrément du Consuel pour être mise sous tension par EDF.



L'installation doit être réalisée par un professionnel qualifié et selon les prescriptions de la réglementation en vigueur.

5 - MISE EN SERVICE

Pour éviter tout risque de siphonage, le tuyau de refoulement ne doit pas plonger dans le milieu récepteur, ni se trouver plus bas que la pompe. Lors des premières mises en eau, vérifier et régler le bon déclenchement de la pompe. Si nécessaire, régler le débattement du régulateur de niveau.

6 - ENTRETIEN



Avant intervention, pensez à mettre hors tension l'alimentation générale.

Nous conseillons au minimum 3 à 4 visites par an. Deux fois par an, la pompe doit être sortie et vérifiée.

- Chaque pompe est livrée avec sa notice de mise en service et de maintenance, leur état de fonctionnement doit être régulièrement surveillé.
- S'assurer qu'une accumulation de matière n'empêche pas le bon fonctionnement du flotteur de la pompe **Rep. 6, Fig. 1**, nettoyer si nécessaire.
- Vérifier que le clapet anti-retour **Rep. 3, Fig. 1** ne soit pas bloqué par l'accumulation de matière, pour cela dévisser le raccord en sortie de pompe et procéder à un contrôle visuel.

D'une manière générale, un poste de relevage nécessite un entretien régulier. La fréquence des entretiens est fonction de la nature des eaux véhiculées. L'entretien régulier consiste à nettoyer le flotteur et à rincer à grande eau les parois de la cuve, les canalisations et les accessoires en contact avec l'effluent.

7 - GARANTIE

- La pompe est garantie 2 ans à compter de la date de livraison. Cette garantie est strictement limitée au remplacement ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses par nos services techniques, conformément à nos conditions générales de vente.



Le non respect des consignes de pose et de sécurité exclut toute garantie.



Calpeda Pompes

19, rue de la communauté - ZA La Forêt - 44140 LE BIGNON

Tél. 02 40 03 13 30 - Fax 02 40 03 16 70 - email : info@calpeda.fr - www.calpeda.fr

SAS au capital de 1 030 000 € - RCS Nantes B 322 698 093 - Siret 322 698 093 00059 - Code NAF 4669B - N° TVA intra communautaire : FR50322698 093



water passion